

# REFERENCE

protection des hommes

## Fait marquant

## L'utilisateur final au cœur des préoccupations de la commission Distribution du SYNAMAP

### Zoom sur

ABEBA  
ROSTAING

P. 4

### Affaires publiques

Les dernières  
infos sur la  
réglementation

P. 6

### Infos SYNAMAP

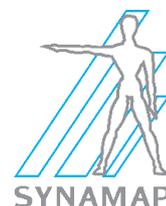
Les actualités du  
syndicat

P. 7

### En bref

Les infos du marché de  
la prévention et de la  
protection

P. 12



## Edito

### "Bon sens" quand tu nous lâches...

Si le bon sens est la capacité de discerner clairement ce qui est évident, sans en être distrait par d'autres considérations, tout prête à croire que l'Administration française en est singulièrement dépourvue.

Les problèmes rencontrés par les industriels dans des domaines aussi différents que les vêtements de travail munis de bandes rétro réfléchissantes ou les dispositifs d'ancrage en témoignent.

A chaque fois, ces problèmes naissent d'une position française, parfaitement isolée en Europe, qui, au prix de raisonnements spécieux et de décisions brutales, conduit à pénaliser systématiquement les acteurs économiques de notre pays.

Le rôle de notre syndicat est de rester vigilant et de défendre des positions de bon sens. Quant au bout de 12 ans les propos qui vous

sont tenu par l'Administration n'ont pas évolué malgré les différentes argumentations développées et les preuves apportées, c'est désespérant ! On est en droit de se poser la question de savoir si ce ne sont pas des positions strictement dogmatiques ?

Pour les problèmes de rétro réfléchissant, nous avons été obligés de saisir les tribunaux pour faire valoir le bien fondé de **notre position de bon sens**.

Pour les dispositifs d'ancrage, malgré une norme révisée qui donne satisfaction à tous les acteurs et qui a passé "haut la main" le vote formel, La France continue à bloquer son harmonisation par une "objection formelle" ! Devons-nous là aussi faire reconnaître **notre position de bon sens** devant les tribunaux ?

Sans doute l'administration devrait-elle méditer ces mots prononcés, le 2 décembre 1792, devant la Convention, par Robespierre : "je n'indiquerai que des mesures simples car il s'agit moins de créer de brillantes théories

que de revenir aux premières notions du **bon sens**".

Très cordialement,

Bernard Cuny  
Président du SYNAMAP

## Sommaire

Fait marquant .....	2
Zoom sur.....	4
Affaires publiques.....	6
Infos SYNAMAP.....	7
Nouveaux produits et services.....	8
En bref.....	12

# Fait marquant



## L'utilisateur final au cœur des préoccupations de la commission Distribution du SYNAMAP

La commission Distribution du SYNAMAP a récemment été mise en place pour permettre aux distributeurs d'EPI, membres du SYNAMAP, de pérenniser et perfectionner leur offre. Il s'agit d'un travail ambitieux avec une réelle volonté d'expertiser, dans un esprit d'écoute et d'ouverture, l'ensemble des problèmes liés à la profession pour trouver des solutions concrètes.

Ces dernières années, le SYNAMAP s'est considérablement développé avec l'adhésion, entre autres, d'importants distributeurs d'EPI qui représentent environ 12 % des adhérents du syndicat.

Le SYNAMAP a donc décidé, en octobre 2011, de créer une nouvelle commission technique dédiée à la distribution, pour travailler sur des sujets d'actualité, valoriser les services offerts par les distributeurs et expertiser le marché.

En synergie avec les autres commissions techniques du syndicat, la commission

"Distribution du SYNAMAP" travaille à tirer le marché vers le haut, seul moyen de protéger efficacement l'utilisateur final.

### Une commission active et réactive

La commission "Distribution", présidée par Xavier Roussel (GROUPE RG), est composée de 9 membres : COFAQ, CORDEL, Groupe PREVENTISTES, GROUPE RG, Groupe SOCODA, INTERSAFE, MABEO INDUSTRIES, MEDIPROTEC et XO Sécurité.

Cette commission permet aux distributeurs

de traiter des questions spécifiques à leur marché et d'entreprendre des actions communes. Elle suit de près les évolutions du marché, ainsi que les répercussions des décisions législatives et économiques sur la distribution.

Très engagée, elle travaille sur des projets ambitieux, comme en témoigne son implication dans le projet de recyclage des casques de sécurité pour l'industrie, lui-même mis en place par la commission "Protection de la tête".

## L'utilisateur final au cœur de ses préoccupations

Spécialistes des équipements de protection individuelle, les distributeurs du SYNAMAP sont des acteurs particulièrement impliqués dans la santé et la sécurité de l'Homme au travail. Ils se veulent proches des utilisateurs

afin de leur proposer une gamme de produits adaptée à leurs besoins et à leur situation de travail.

Ils cherchent également à les conseiller au mieux en répondant à leurs différentes problématiques, car la satisfaction des clients est au cœur de leurs préoccupations. C'est dans cette perspective d'amélioration

que la commission Distribution a réalisé une étude dans le pôle Gros Œuvre du bâtiment, destinée à identifier et mieux comprendre les attentes des clients et acheteurs d'EPI et à déterminer les moyens d'y répondre pour développer l'activité des adhérents.

Le point avec le Président de la commission Distribution, Xavier Roussel...

## INTERVIEW

Xavier Roussel, Président de la commission Distribution du SYNAMAP

La commission Distribution du SYNAMAP a réalisé une étude sur "les attentes des clients acheteurs d'EPI et les moyens d'y répondre" dans le pôle Gros Œuvre du bâtiment.

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à réaliser cette étude ?

"Le bâtiment est un milieu professionnel complexe car les métiers y sont très diversifiés et les problématiques de sécurité sont propres à chacun de ses métiers. De plus, chaque chantier est unique et a un plan de prévention des risques bien particulier.

Les distributeurs du SYNAMAP se soucient de deux points majeurs pour les utilisateurs d'EPI dans le milieu du bâtiment, comprendre leurs attentes et répondre à leurs besoins. Il nous a donc semblé opportun, voire indispensable pour notre profession, de pouvoir leur apporter de vraies solutions."

Quels étaient les objectifs de cette étude pour la commission Distribution ?

"Avec cette étude, la commission Distribution du SYNAMAP a souhaité apporter toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension

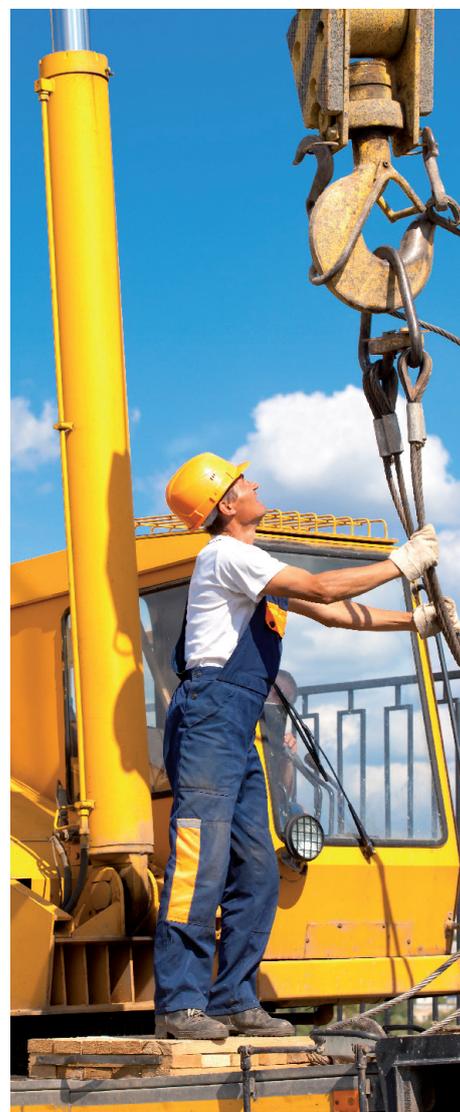
des comportements, attentes et modes de fonctionnement des clients en matière de recherche d'informations, de choix et d'achat des EPI et identifier les axes possibles de développement des marchés et de la création de valeur ainsi que les facteurs clefs influençant ces développements."

Comment allez-vous utiliser les résultats de cette étude dans votre activité ?

"Les distributeurs membres du SYNAMAP mettent à profit les observations et les souhaits des utilisateurs en consolidant leurs offres produits et logistique. Par exemple, la souplesse et la flexibilité logistique est primordiale, compte tenu des nombreux chantiers aux localisations multiples."

La commission Distribution va-t-elle mettre en place d'autres projets de ce type ?

"Les résultats de cette étude ont été très intéressants et, surtout, ont été et sont très pertinents pour le développement de nos activités. C'est pourquoi notre commission a comme projet de réaliser d'autres études de ce type dans d'autres domaines."



## Les membres de la commission Distribution



COFAQ  
[www.reseau-masterpro.fr](http://www.reseau-masterpro.fr)  
[www.masterpro-expertepi.fr](http://www.masterpro-expertepi.fr)



CORDEL  
[www.e-cordel.net](http://www.e-cordel.net)  
[www.store.e-cordel.net](http://www.store.e-cordel.net)



GRUPE RG  
[www.groupe-rg.com](http://www.groupe-rg.com)



Groupe PREVENTISTES  
E.P.I. Center  
[www.epi-center.fr](http://www.epi-center.fr)



Groupe SOCODA  
[www.socoda.fr](http://www.socoda.fr)  
[www.specialistes-epi.fr](http://www.specialistes-epi.fr)



INTERSAFE  
[www.intersafe.eu/FR](http://www.intersafe.eu/FR)



MABEO INDUSTRIES  
[www.mabeo-industries.com](http://www.mabeo-industries.com)



PROMOSAC MEDIPROTEC  
[www.mediprotec.com](http://www.mediprotec.com)



XO Sécurité  
[www.xo-securite.com](http://www.xo-securite.com)

# Zoom sur

## ABEBA, fabricant de chaussures de travail et de sécurité

ABEBA conçoit et fabrique des chaussures de sécurité qui allient confort, qualité, fiabilité et technologie. Son expertise est issue de son expérience dans le domaine de la protection des pieds, mais aussi d'une véritable passion pour les chaussures.

ABEBA répond, aujourd'hui, aux demandes des clients dans plus de 30 pays et est un des plus grands fournisseurs de chaussures de travail et de sécurité en Europe.

Les chaussures ABEBA se vendent exclusivement dans des magasins d'équipements de protection individuelle ou des commerces spécialisés, ce qui représente plus de 2 000 distributeurs dans le monde.

### La qualité maximale, un véritable moteur

ABEBA s'engage quotidiennement à produire des chaussures d'une qualité maximale, avec pour objectif de surpasser les attentes de ses clients. La compréhension et le respect de l'être-humain et de ses besoins individuels dans le milieu professionnel sont leur guide dans le développement de leurs chaussures de travail et de sécurité.

ABEBA s'engage donc à "offrir une protection optimale, un environnement sain à vos pieds et un confort d'utilisation extrême tous les jours, au-delà des normes et directives".

Selon ABEBA, la base d'une chaussure de grande qualité c'est le savoir-faire technique, la connaissance technologique, mais c'est aussi et surtout la passion. Armin Memleb, Directeur Technique d'ABEBA France, nous explique que "c'est le concept d'ABEBA que nous aimons, comme nous aimons nos chaussures."

Cette passion de l'entreprise pour les chaussures est très certainement la raison de la création de "produits d'exception" !

### "Crawler", une vision devenue réalité !

Les visions sont le commencement de toute innovation. La vision d'ABEBA était la conception d'une chaussure de sécurité

dotée d'un maximum de performance technique, un confort intransigeant, un look très tendance et la légèreté des baskets.

ABEBA a réalisé cette vision avec la création de sa nouvelle gamme de chaussures de sécurité à embout aluminium : "ABEBA Crawler".

Les vrais points forts de cette chaussure ? Une semelle intermédiaire en PU moussé, qui apporte un grand confort au porteur par sa souplesse et sa flexibilité. Une semelle d'usure ESD en TPU qui offre l'un des meilleurs coefficients d'adhérence sur le marché, une bonne résistance à l'abrasion et un comportement d'élasticité exceptionnel à long terme.

Le design ergonomique est déterminé par l'objectif d'alléger activement la série de mouvements : Les zones naturelles d'appui du pied sont respectées. La conception d'une forme semblable à celle des baskets permet le déplacement du centre de gravité dans la chaussure plutôt vers le bas et optimise ainsi la stabilité en mouvement et debout.

L'aspect sportif du Crawler est ponctué du

"La qualité des chaussures ABEBA est le résultat d'un savoir-faire technique et d'une véritable passion"

Armin MEMLEB  
Directeur Technique  
ABEBA France

choix soigné des matières premières des tiges et un design innovant. Les cuirs hydrophobés de qualité supérieure, ainsi que le nouveau matériau d'ABEBA en microfibres "A-micro" répondent aux exigences les plus élevées en matière de technologie, de confort et de tendance. Tous ces facteurs font de l'ABEBA Crawler avec coque aluminium, une chaussure de sécurité performante, confortable, sportive et légère. A noter que les versions Crawler avec coque acier et embout non-métallique suivront.

Cette nouvelle chaussure est la preuve qu'ABEBA met tout en œuvre pour proposer, aux utilisateurs, des produits de haute qualité.

**ABEBA®**  
Chaussures de travail et de sécurité



### En chiffres

Un effectif de **500** personnes.

Une capacité de production de **3 500** paires de chaussures par jour.

Une capacité de stockage de **150 000** paires de chaussures.



### ABEBA

7 place de la Gare  
57200 SARREGUEMINES  
Tél. : 05 56 58 04 89  
Internet : [www.abeba.de](http://www.abeba.de)

# ROSTAING, fabricant de gants de protection

Entreprise familiale depuis 1789, ROSTAING conçoit et fabrique des gants de protection et de travail pour les secteurs de l'industrie, du jardinage, du bâtiment, des pompiers, des militaires et du sport. Avec plus de deux siècles d'expérience et une position de précurseur, ROSTAING a une parfaite maîtrise de son métier, lui permettant de concevoir une gamme de produits innovante et performante.

ROSTAING, aujourd'hui expert dans la protection des mains, a su décliner la base de son travail initial - le tannage du cuir - en une nouvelle application, le gant de travail. Son implantation internationale lui permet de produire 6 millions de paires de gants par an et de privilégier une fabrication française de gants en cuir pour la production de ses "gants chauffants" et gants "sur-mesure". Si ROSTAING est créateur d'innovations lui assurant une réelle pérennité, son approche métier visionnaire est complétée par son implication dans la préservation de l'environnement.

## ROSTAING, créateur d'innovations

"La recherche et le développement est une activité indispensable à la pérennité d'une entreprise. Elle permet d'accroître une somme de connaissances pour imaginer de nouvelles applications, pour innover" nous confie Stéphane Rostaing, Directeur Général France de ROSTAING.

Une veille technologique constante dans le domaine des textiles est effectuée, ce qui permet à ROSTAING d'anticiper l'évolution des marchés et donc de créer des nouveaux produits plus performants et mieux adaptés aux demandes des utilisateurs. Prenons l'exemple du gant chauffant "COLDCONTROL". Il s'agit d'un gant qui réchauffe la main à intervalles réguliers, grâce à un système électronique agissant sur le dos de la main et les doigts. Fonctionnant sur des batteries rechargeables, il offre une autonomie de 4 à 6 heures avec 100 cycles de chauffe de trois minutes. Ce gant peut être adapté à toutes les applications selon la résistance et la dextérité souhaitée par l'utilisateur. Une belle innovation, preuve de la volonté de ROSTAING d'offrir le meilleur à ses clients.

"Nos services techniques travaillent

constamment dans un souci de confort, de sécurité, de respect de l'environnement et des normes légales. Nos produits sont appréciés pour leur esprit d'innovation et l'excellent compromis qu'ils apportent en termes de performance et de rapport qualité/prix" explique Stéphane Rostaing. Soucieuse de répondre pleinement aux attentes des utilisateurs, la société ROSTAING a mis en place une offre de gants "sur-mesure", permettant de protéger toutes les mains, notamment celles des personnes handicapées. "Nous concevons et fabriquons régulièrement des équipements de protection individuelle sur-mesure aux formes les plus atypiques" précise Stéphane Rostaing.

## Une entreprise "éco-responsable"

Soucieuse de l'environnement, la société ROSTAING est également convaincue qu'assurer la pérennité de son entreprise passe par la préservation de l'environnement.

Un principe qui conduit ROSTAING à suivre une démarche environnementale au quotidien (éco-conception, recyclage...), appuyée par une certification ISO14001.

"La société ROSTAING, soucieuse de favoriser le développement des produits fabriqués en coton issus du commerce équitable, a lancé

sa gamme au même prix que les produits en coton standard" indique Stéphane Rostaing. Système de récupération des eaux pluviales sur ses sites de production, gestion raisonnable de l'énergie, respect de la réglementation REACH, recyclage, etc., Rostaing s'engage un peu plus chaque jour pour le respect de la planète. Le développement durable est donc devenu un mode de fonctionnement pour cette société, qui prouve une fois de plus, sa forte implication dans les projets qu'elle mène.

"Créateur d'innovations depuis des générations, ROSTAING propose des gants performants et adaptés à toutes les activités."

Stéphane Rostaing  
Directeur Général France  
de ROSTAING

# ROSTAING®



## En chiffres

Un effectif de **500** personnes.

Une production annuelle de **6 millions** de paires de gants, vendues dans **35 pays**.

ROSTAING maîtrise **90 %** de sa chaîne de production.

**5** sites de production en France, au Maroc et au Vietnam.

ROSTAING est leader du gant de jardin et de bricolage avec **35 %** de parts de marché.



## ROSTAING

17, avenue Charles de Gaulle  
01800 VILLIEU  
Tél. : 04 74 46 07 16  
Email : [contact@rostaing.fr](mailto:contact@rostaing.fr)  
Sites Internet : [www.rostaing.com](http://www.rostaing.com)

# Affaires publiques

## Protection de l'audition : La durée de vie des bouchons moulés

L'ouïe est un sens précieux à préserver. C'est aussi un sens fragile, soumis aux diverses pollutions et agressions sonores que nous faisons subir à nos oreilles et qui se dégrade donc avec l'âge. Or, les méfaits du bruit dans notre vie quotidienne, privée ou professionnelle, sont trop souvent méconnus et négligés alors que les conséquences peuvent être graves et irréversibles. C'est pourquoi, il est essentiel – voire vital – de bien protéger ses oreilles en portant des équipements de protection individuelle contre le bruit.

Néanmoins, *le port de protecteurs individuels contre le bruit n'est efficace que si ceux-ci sont mis correctement et choisis en fonction de l'environnement de manière à apporter une protection acoustique satisfaisante mais aussi un gêne minimale au porteur.* Il faut donc tenir compte de l'évolution morphologique tout à fait naturelle du conduit auditif et renouveler ses bouchons moulés tous les quatre ans.

En effet, l'oreille étant un organe qui, comme tous les autres, vit et évolue, les bouchons moulés finiront avec le temps

par ne plus être totalement adaptés à celle-ci et par avoir une efficacité amoindrie. En audioprothèse, il est ainsi admis que la déformation du méat acoustique cartilagineux intervient naturellement dès 35 ans et que l'insertion prolongée et répétée de bouchons standards ou anatomiques dans l'oreille, provoque une modification dimensionnelle de celle-ci, proportionnelle à la pression apportée par ledit bouchon.

C'est pourquoi, même si l'on ne ressent aucune gêne, il ne faut pas faire la sourde oreille sur cette recommandation de renouveler régulièrement ses bouchons moulés car une personne habituée à porter ses embouts antibruit ne s'aperçoit pas qu'ils ne lui conviennent plus et ne sait donc pas qu'elle met en danger son ouïe. Aussi, si les experts de la protection auditive du SYNAMAP insistent auprès des porteurs de bouchons moulés sur la nécessité de faire tous les 4 ans de nouvelles empreintes auriculaires qui serviront à la fabrication de nouveaux embouts antibruit bien adaptés à leur morphologie, c'est parce qu'ils savent se montrer à leur écoute.



## Une norme AFNOR délivre les principes ergonomiques et une méthodologie pour assurer le confort visuel au travail

La norme NF X35-103, qui est une version révisée de la norme de 1990, est en conformité avec les nouvelles normes européennes d'éclairage dont la norme EN 12-464-1. Elle est relative à l'éclairage sur les lieux de travail. La méthodologie proposée s'inscrit dans un projet d'éclairagisme et d'analyse ergonomique des situations de travail. Un éclairage adapté évite la fatigue visuelle et les accidents provoqués par une mauvaise visibilité.

L'éclairage dans les lieux de travail mélange éclairage naturel et artificiel. Les niveaux d'éclairage doivent être adaptés aux conditions réelles de travail et permettre de réaliser une tâche dans des conditions optimales de confort. Les valeurs d'éclairage moyen doivent être corrigées pour les personnes de plus de 45 ans (augmentation du niveau

d'éclairage), pour une tâche visuelle contenant des détails ou dans le cas de situation à risques. Les éblouissements doivent être évités, notamment par des stores ou la réduction de l'intensité des luminaires. D'autres recommandations concernent la réflexion du sol ou du plafond, les formes et les détails, la perception et le rendu des couleurs.

Une méthodologie pour mettre en place un projet d'éclairage dans les locaux est aussi proposée.

Examen de la demande, recueil des informations liées à la demande, analyse de l'activité des salariés, de local, repérage et identification des facteurs de risques... Des mesures deviennent essentielles pour analyser l'ambiance lumineuse des situations de travail.

+ d'infos : [www.afnor.org](http://www.afnor.org) / Source AFNOR

## A savoir

### Amiante : dates reportées pour la certification

Le décret 213-594 du 5 juillet 2013 reporte les dates limites pour l'obtention de la certification des entreprises intervenant dans le retrait et l'encapsulation de l'amiante. Elles bénéficient d'un délai supplémentaire de 6 mois à un an. De plus, les organismes effectuant des mesures en fibres d'amiante sur les lieux de travail ont jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour être accrédités. Ces dispositions avaient été introduites par le décret du 4 mai 2012 sur le risque d'exposition à l'amiante.

+ d'infos : <http://legifrance.gouv.fr>

### AFNOR : une norme pour établir l'efficacité des antiseptiques et désinfectants chimiques pour le lavage hygiénique des mains

La norme NF EN 1499, qui a récemment été publiée, délivre une méthode d'essai pour s'assurer de l'efficacité des antiseptiques et désinfectants chimiques mis à disposition dans les établissements de soins et lieux de travail.

Source AFNOR



### Modification de la liste des étiquetages des substances chimiques

Après la parution d'un texte modificateur en juin dernier, le règlement CLP relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des produits chimiques est de nouveau révisé. Le rectificatif publié le 10 août dernier permet de corriger des erreurs introduites dans la liste des substances officiellement classées dangereuses au niveau européen. Ces rectifications sont applicables depuis l'entrée en vigueur du règlement, à savoir le 13 août 2013.

Vous trouverez tous les textes relatifs au règlement CLP sur le site de l'INRS : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

# Infos SYNAMAP

## Les dernières infos des adhérents du SYNAMAP

### SORIFA développe ses activités en proposant une nouvelle gamme de produits

SORIFA a récemment repris l'ensemble des formules, procédés et marques des produits de la gamme du Laboratoire LAPHI et en assure aujourd'hui la fabrication et la distribution.

Cette gamme de produits est constituée de : *crème de protection avant travail, crème réparatrice après travail, nettoyant pour salissures de tous types (goudrons, résines...), poudre et spray pour l'hygiène des pieds et des chaussures.* Ces produits s'adressent à tous types d'activités : *agro-alimentaire, aéronautique, industries automobiles, industries pétrolières, métallurgie, télécommunications...*

Comme l'ensemble des produits SORIFA, les produits de cette nouvelle gamme sont fabriqués et mis sur le marché sous contrôle pharmaceutique, rigoureux, en atmosphère contrôlée.

Plus d'infos :

[www.sorifa.com](http://www.sorifa.com) / [www.laphi.fr](http://www.laphi.fr)



### E.P.I. Center enrichit et segmente son offre de vêtements professionnels et d'EPI

Pour compléter son catalogue dédié aux métiers de bouche et à l'agro-alimentaire lancé au printemps dernier, E.P.I. Center propose un nouveau catalogue pour tous les métiers de l'industrie, des collectivités et du BTP.

En parallèle, E.P.I. Center présente sa nouvelle plaquette "Hiver", mettant en avant une sélection de vêtements, EPI et accessoires indispensables pour bien préparer la saison froide.

Avec son nouveau catalogue de vêtements et d'EPI sélectionnés pour les métiers de l'industrie, des collectivités et du BTP, E.P.I. Center répond avec efficacité aux différents besoins de prévention et de protection de l'ensemble des métiers de ces secteurs.

La présentation des produits est dynamique et bien segmentée. Elle est complétée par les indispensables informations normatives qui concernent les EPI. Elle facilite ainsi la sélection des équipements en adéquation avec les risques spécifiques à chaque poste de travail.

Dans sa nouvelle plaquette "Hiver", E.P.I. Center présente une offre très pointue, composée principalement de produits de marques techniques et quelques références 1<sup>er</sup> prix pour des usages plus occasionnels. Ce support permet de trouver les bons équipements pour anticiper les conditions hivernales difficiles du travail en extérieur et apporte des solutions efficaces et des conseils.

+ d'infos : [www.epi-center.fr](http://www.epi-center.fr)



### T2S lance sa toute nouvelle gamme de vêtements haute visibilité TARGET2SAFETY®

A l'écoute de ses clients et des besoins des utilisateurs, T2S a développé une nouvelle gamme d'EPI haute visibilité TARGET2SAFETY®.

Destinée au plus grand nombre, elle offre une solution simple et économique avec pour chaque saison un équipement de protection individuelle adapté : *gilet, tee-shirt, ensemble de pluie, parka, gilet de froid.*

Les vêtements TARGET2SAFETY® sont confortables et très fonctionnels. Ils vous assurent une sécurité et une visibilité optimales quelles que soient les conditions climatiques.

Différents coloris sont disponibles SUR STOCK.

Plus d'infos sur :

[www.target2safety.fr](http://www.target2safety.fr)



### Le point sur...

...le préjudice subi sur les vêtements de travail munis de bandes rétro-réfléchissantes

Le **Tribunal Administratif de Paris** a estimé que le SYNAMAP, à défaut d'établir l'ampleur des saisies, n'avait pas subi de préjudice moral direct de nature à engager la responsabilité de l'Etat et a, en conséquence, **rejeté notre requête** sans se prononcer sur la légalité de la position du Ministère du Travail.

Néanmoins, et c'est là **le point capital**, lors de l'audience publique, **il a été reconnu** par la Commissaire du Gouvernement, **que la Position du Ministère du Travail était illégale sur le fond**, validant en cela toute l'analyse formulée par le SYNAMAP dans ses écritures.

Madame Jeanne SAUVAGEOT, Commissaire du Gouvernement, a en effet déclaré ce qui suit :

1. "Nous devons avouer que **nous avons les plus grands doutes quant au bien fondé de la position française** ;
2. "il nous semble que **l'interprétation par le ministère du travail est effectivement excessive** et que, comme le soutient le SYNAMAP la position du ministère du travail conduit à estimer que la simple présence de bandes rétro-réfléchissantes sur un vêtement de travail **pose nécessairement que ce vêtement a pour fonction de protéger le salarié contre un risque alors qu'il est concevable que des employeurs commandent des vêtements munis de bandes rétro-réfléchissantes pour des raisons esthétiques et sans aucun objectif de protection d'un risque identifié**".

Au regard de ce qui précède, le SYNAMAP dispose donc aujourd'hui des moyens nécessaires pour que la position du Ministère du Travail soit retirée.

Le combat continue donc mais l'horizon s'éclaircit...

1 et 2/ Extrait des conclusions prononcées à l'audience publique du 12 juin dernier par Madame Jeanne SAUVAGEOT, Commissaire du Gouvernement, TA de Paris, 27 juin 2013, SYNAMAP c/ Ministère du travail, requête. n° 1208014.

# Nouveaux produits et services

## 3M FRANCE



### 3M™ 10V

**Normes :** EN 379:2003 ; EN 166:2001 ; EN 175:1997 ; EN 169:2002 ; EN 61000-6-3:2001 ; EN 61000-6-2:2001.

**Descriptif :** Ce masque de soudage convient pour la plupart des opérations de soudage jusqu'à la teinte foncée 12. Il présente une protection permanente contre les rayonnements dangereux UV et IR.

**Applications :** Soudage MMA, MIG, MAG.

### Casque 3M™Peltor™ Lite Com plus

**Normes :** EN352-1:2002 ; EN352-3:2002 ; EN352-4:2001 +A1:2005 ; EN352-6:2002 ; EN62479:2010 ; EN300 220-2 V2.3.1 ; EN300 296-2 V1.3.1 ; EN301 489-1 V1.9.2 ; EN301 489-3 V1.4.1 ; EN301 489-5 V1.3.1 ; EN60950-1:2006 +A11:2009 +A1:2010 +A12:2011 +AC:2011 ; EN50581:2012.

**Descriptif :** Le LiteCom Plus est une protection auditive dotée d'un talkie-walkie intégré. Le système offre une communication émission/réception efficace, sans effort à courte portée.

**Applications :** Industrie, transport, voirie, construction, industrie forestière.

### Combinaison de protection à usage unique 4510 3M™

**Normes :** EN ISO 13982-1 (type 5) ; EN 13034 (type 6) ; EN 1073-2 :2002 (particules radioactives classe 1 sauf EN863) ; EN 1149-5 (antistatique).

**Descriptif :** Protection contre poussières et faibles projections de liquides dangereux. Laminé microporeux, fermeture à double curseur avec rabat de protection. Blanc, S au 4XL.

**Applications :** Tout type d'industrie (automobile, métallurgique, agroalimentaire, transport...).

3m-france-epi@mmm.com - www.3m.com/fr/securite

## ANSELL HEALTHCARE

### TouchNTuff® 73-300

**Normes :** CE 0493 Catégorie III EN 388 ; EN 374 ; EN 421.

**Descriptif :** Gant non-stérile en néoprène sensitif, conçu pour offrir une sensibilité et un confort sans précédent dans les applications sèches ou requérant un double gantage.

**Applications :** Industrie pharmaceutique : mélange de liquides, entretien des équipements et instruments, manipulation de produits chimiques/biologiques.

### TouchNTuff® 73-500

**Normes :** CE 0493 Catégorie III EN 388 ; EN 374 ; EN 421.

**Descriptif :** Gant stérile en néoprène sensitif, conçu pour offrir une sensibilité et un confort sans précédent dans les applications sèches ou requérant un double gantage.

**Applications :** Industrie pharmaceutique : fabrication de pastilles et comprimés, manipulation de produits présentant un risque biologique ou chimique...

info@ansell.eu - www.ansell.eu

## AUDITECH Innovations

### EarPro UltraCompact

**Norme :** CE 352-2.

**Descriptif :** Dernier né de la gamme. Protecteur individuel antibruit alliant discrétion et performances acoustiques, destiné à la protection des niveaux élevés en industrie.

**Applications :** Il sera utilisé par des personnes devant se suréquiper d'équipement tête ou cherchant une discrétion maximum.



### EarPro Slim

**Norme :** CE 352-2.

**Descriptif :** Protecteur individuel antibruit ultra discret avec une ergonomie anatomique parfaite et une très belle esthétique.

**Applications :** Capacité de protection plus adaptée aux métiers moins exposés, cette protection offre un confort inégalable.



### EarPro Flat

**Normes :** EN388 (4-2-3-3) ; EN1621-2 ; CE.

**Descriptif :** Protecteur individuel présentant une courbe de réponse acoustique plate. Qualités discrétionnelles fortes et environnement sonore parfaitement respecté.

**Applications :** Pour les professionnels de la musique, ingénieurs du son, ou en contact avec le public, la clientèle.



info@auditech-innovations.fr - www.auditech-innovations.fr

## GROUPE RG

### ERGOS PREMIUM (Réf. 358003CH)

**Norme :** EN388 : 2003 3112.

**Descriptif :** Gant cuir fleur de bovin à tannage 100% végétal. Ce cuir tanné de manière écologique limite la pollution des eaux traitées par la tannerie et élimine tout risques d'allergies pour le porteur.

**Applications :** Manutention générale.



### ERGOS (Réf. 398091)

**Norme :** EN388 : 2003 4543.

**Descriptif :** Gant tricoté HPPE, fibre de verre, nylon et Lycra. Enduction mousse nitrile iTEQ pour un grip exceptionnel en milieux gras et/ou huileux. Protection élevée contre les risques de coupures.

**Applications :** Industrie automobile, Maintenance et mécanique industrielle, Cartonnerie, Verrerie, Manipulation de pièces coupantes.



### ERGOS PREMIUM (Réf. 398202)

**Normes :** EN388:2003 4544 ; ISO13997 > 22Nw ; EN407:2004 X1XXXX.

**Descriptif :** Gant tricoté Kevlar-acier, patin cuir sur la paume et poignet allongé. Assure un très haut niveau de protection contre les risques de coupures les plus sévères. Testé selon ISO13997 > 22Nw.

**Applications :** Industries du verre et du plastique, Industrie de la sidérurgie, Manipulation de pièces grasses.



marc.thouvenin@groupe-rg.com - www.groupe-rg.com

## GROUPE RG



### ERGOS PREMIUM (Réf. 398203)

**Normes :** EN388:2003 354X ; ISO13997 >22Nw ; EN407:2004 X1XXXX.

**Descriptif :** Manchette tricotée Kevlar-acier avec patin cuir sur l'avant-bras. Assure un très haut niveau de protection contre les risques de coupures les plus sévères. Testée selon ISO13997 > 22Nw.

**Applications :** Industries du verre et du plastique, Industrie de l'emballage, Industrie de la sidérurgie, Tri des déchets.

marc.thouvenin@groupe-rg.com - www.groupe-rg.com

## Kee Safety SAS



### KeeGuard Premium

**Norme :** EN 13374.

**Descriptif :** Garde-corps autoportant à encombrement minimal : Pas de bras de liaison mais pas de perçage non plus ! Une solution idéale pour des toitures avec peu de place.

**Applications :** Les lests spéciaux éliminent le besoin de bras de liaison et donc le risque de trébuchement.

ventes@keesafety.com - www.keesafety.com

## KIPLAY



### Veste SOFTSHELL LCJKT429 - Lee Cooper Workwear

**Descriptif :** Vêtement avec col cheminée, imperméable et coupe-vent, panneaux devant en tricot, doublure molletonnée, multipoches. Tissu 100 % polyester. Coloris gris opposition noir.



### Pantalon LCPNT224 - Lee Cooper Workwear

**Descriptif :** Pantalon Canvas Renfort. Protection genoux en tissu (renfort bicolore), porte-outils, poches Holster amovible par zip, poche téléphone, passants porte accessoires ceinture, multipoches, triples coutures. Tissu Canvas 280 g/m². Coloris noir opposition gris.



### Veste "VOLT"

**Normes :** Catégorie 3 ; EN11612 ; EN 11611 ; EN 13034 ; EN 1149 ; IEC 61482-2.

**Descriptif :** Col cheminée, soufflets dos avec échappement, 2 poches basses à rabat, 2 poches poitrine à rabat avec compartiment stylo, poignets sécurité élastiqué, devant fermé par boutons pressions plastiques sous rabat et zip plastique.

**Applications :** Arc électrique (effets thermiques).



### Pantalon "PHOSPHORE"

**Normes :** Catégorie 3 ; EN11612 ; EN 11611 ; EN 13034 ; EN 1149 ; IEC 61482-2.

**Descriptif :** 2 poches côtés, 2 poches treillis à rabat, 1 poche dos fermée par rabat, zip plastique, ceinture élastiquée côté. Tissu ignifugé : 64 % coton, 35 % polyester, 1 % fibre antistatique, 350 g/m².

**Applications :** Arc électrique (effets thermiques).

mpradal@kiplay.com - www.kiplay.com

## LEMAITRE SECURITE

### RAINTEX S3 Wr - Collection CRAZY+

**Norme :** EN ISO 20345 - 2011.

**Descriptif :** Croûte de cuir hydrofuge finition velours et cuir enduit anti-abrasion. Semelle PU2D Parabolic® très technique ; souple, antifatique et très adhérente.

**Applications :** Avec sa doublure en membrane imper-respirante, RAINTEX S3 est adapté aux interventions en extérieur. Protections 100% non métalliques et amagnétiques. Nombreux secteurs d'activité.



### RAFALE & FALCON S3 - Collection Adrénaline

**Norme :** EN ISO 20345 - 2011.

**Descriptif :** Look authentique, confort accru et protection 100% composite. Semelle PU2D Parabolic® souple, antifatique et très adhérente.

**Applications :** Gamme spéciale industries. Existe en modèle bas aéré : Rafale aéré S1P.



info@lemaitre-securite.com - www.lemaitre-securite.com

## MUZELLE DULAC HASSON



### CHANTIER PLUS®

**Norme :** EN 14404.

**Descriptif :** Double poche mètre renforcée, poche cuisse + porte outil, surpoche téléphone, poche genouillères et renfort devant en Cordura®. Disponible sur stock en Bugatti et Gris Convoy.

**Applications :** Prévention de l'hygroma du genou pour toutes les activités qui nécessitent de travailler à genoux : carreleur, chapiste, fumiste, charpentier...

contact@muzelledulac-hasson.fr - www.muzelledulac-hasson.fr

## MSA THE SAFETY COMPANY



### Protection faciale V-Gard Headgear

**Normes :** EN166 389 BT ; EN1731-F.

**Descriptif :** Serre-tête robuste et au design moderne. Molettes de réglage brevetées pour éviter leur perte. Système unique de fixation des 20 écrans V-Gard (PC, Propionate, Soudeur...). Bandeaux mousse anti-transpiration remplaçable.

**Applications :** Laboratoires pharmaceutiques, automobile, logistique de produits chimiques, traitements des déchets, oxycoupage...

yohan.morel@msasafety.com - www.msasafety.com

## ROSTAING

### TREXS SPIDER

**Normes :** EN420 (2003) ; EN388 (2003) 3-5-3-3 ; ISO 13997 : 39,7N ; EN407 : 4 2 3 1 X X ; EN659 (2003/ A1 : 2008) ; Référentiel ASQUAL.

**Descriptif :** Dos en tissu Kernel® renforcé para-aramide, paume et renforts en fleur de caprin. Membrane Porelle®, doublures : Iso'aire, para-aramide/composite/coton. Tailles 7 à 12.

**Applications :** Protection pour la lutte contre l'incendie, les opérations de recherche, de sauvetage, d'extinction de feux et secours routiers.



contact@rostaing.fr - www.rostaing.com

## SIOEN



### Parka Durant 7237

**Normes** : EN ISO 11612 ; EN ISO 14116 ; EN ISO 11 611 ; EN 1149-5 ; EN 13034 ; EN 343 (3/3).

**Descriptif** : Parka étanche ignifugé et antistatique. Tissu léger de haute performance ; tissu avec couche supérieure déperlante et une enduction absorbant l'humidité ; haute résistance à la déchirure.

**Applications** : Toutes les activités qui nécessitent une protection du salarié contre la chaleur et la flamme. Adapté à un travail en environnement AtEx.



### Polo Eltow 318A

**Normes** : EN ISO 11612 ; EN ISO 14116 ; EN 1149-5 ; EN 471 (3 2).

**Descriptif** : Polo haute visibilité ignifugé et antistatique. Tissu 60 % protex, 39 % Viloft, 1 % Ast. 180 g/m<sup>2</sup>. Très confortable. Bandes réfléchissantes micro perforées pour un confort plus grand.

**Applications** : Tous les métiers de l'industrie qui recherchent une protection pour les salariés exposés à la chaleur et une propagation de flamme limitée.



### Softshell HV ignifugé et antistatique Playford 9633

**Normes** : EN ISO 11612 ; EN ISO 14116 ; EN 1149-5 ; EN 14058 ; EN 471.

**Descriptif** : Softshell 3 couches haute visibilité ignifugé et antistatique. Tissu léger (365 g/m<sup>2</sup>) avec bonne protection contre le vent. Très confortable et parfaite protection thermique.

**Applications** : Toutes les activités qui nécessitent une protection du salarié contre la chaleur et la flamme.



### Windsor 708Z

**Normes** : EN 471 (3/2) ; EN 343 (3/3).

**Descriptif** : Veste 100% étanche et respirante. Tissu avec couche supérieure déperlante ; souple et confortable . Tissu Siopor Extra 100% polyester avec un touché coton ; laminé avec membrane 100% PU.

**Applications** : Tous les métiers qui nécessitent une protection froid et intempéries élevées.

www.sioen.com

## SONORCO



### Combinaison 2fag : BERN H5

**Normes** : EN 471 : 2003 ; EN ISO 11611 ; EN ISO 11612 ; EN 1149-5 ; EN 13034 ; IEC 61482.

**Descriptif** : E.P.I de catégorie III. Gamme complète personnalisable à partir de 50 pièces. Coloris de base : jaune et orange fluo.

**Applications** : Fournisseurs d'énergie, transport de marchandises dangereuses, travailleurs dans l'industrie exposés à la chaleur et/ou flamme

info@sonorco.fr - www.sonorco.fr

## SORIFA



### LIBAL UV 50+ protection 2 en 1

**Descriptif** : Très haute protection SPF 50+, anti UV A et UV B + protection polyvalente contre les solutions aqueuses, graisses, solvants, goudrons, etc.

**Applications** : Pour mains, bras et visage des personnes exposées aux rayonnements solaires : BTP, voirie, espaces verts, etc.

sorifa@homme-de-fer.com - www.sorifa.com

## TUOVER PROTECTION - SPASCIANI



### DUCT (système à air frais)

**Norme** : EN 138.

**Descriptif** : Respirateur isolant à air frais existant avec ventilation assistée (turbine électrique) ou non. Assure une complète autonomie des mouvements. Maintenance simplifiée.

**Applications** : Toutes les situations de travail de courte durée nécessitant une complète autonomie de mouvement. Utilisation facile et intuitive.

info.tuverprotection@spasciani.fr - www.spasciani.com

## uvex HECKEL sas

### chaussures SUXCEED S3

**Norme** : EN ISO 20345 : 2011 – S3 SRC (modèles haut et bas en cuir huilé).

**Descriptif** : Chaussures montante et basse au design sport, amagnétiques, semelle PU2D adhérente avec un fort amorti. Très légères et souples. Doublure Climate Airmesh. Cuir hydrophobe.

**Applications** : Artisanat, industrie, logistique, collectivités. En intérieur ou en extérieur.



### Lunette, surlunette et masque UVEX CR

**Normes** : EN 166 ;

F N (pour lunette uvex super fit CR et surlunette uvex super otg CR) ;

B N (pour lunette-masque uvex ultrasonique CR).

**Descriptif** : Lunettes et lunette-masque stérilisables en autoclave. Le revêtement anti-buée spécial prévient la formation de buée et résiste à plusieurs cycles d'autoclavage.

**Applications** : Secteurs médical, pharmaceutique, agro-alimentaire, salles blanches. Résistent jusqu'à 10 cycles en autoclave (20 minutes -121 °C).

contact@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr

## VALMY



### FITEOR® - Demi-masque anti-vapeurs, sous blister (A2 / A2P2 / A2B1P2)

**Normes** : Demi-masque FITEOR® : norme EN 140: 1998 (CE 0194) ; Cartouches FITEOR® : norme EN 14387: 2004 + A1 : 2008 (CE 0194) ; Préfiltres SPIREOR Concept® : norme EN 14387: 2004 + A1 : 2008 (CE 0194).

**Descriptif** : Protège des risques d'inhalation de gaz et vapeurs. Confort de respiration accru grâce à la technologie brevetée SPIREOR CONCEPT®. FABRICATION FRANCAISE.

**Applications** : Pulvérisation de peinture, de produits chimiques...



### KIT DE PROTECTION VALMY®, Spécial amiante

**Norme** : Conforme à l'arrêté du 7 mars 2013.

**Descriptif** : Kit comprenant : Masque Spireor FFP3, Combinaison avec coutures recouvertes XL, Surbottes, Gants nitrile Taille 10, Lunette-masque, Rouleau adhésif, Sac amiante

**Applications** : Travaux très brefs en milieu amiante sans rapport direct avec l'amiante ni projection de poussière d'amiante.

f.tavernier@valmy.eu - www.valmy.eu



# Formations du SYNAMAP

## "L'expertise et la qualité"

Acteur incontournable de la protection des travailleurs et expert du marché des EPI,

**le SYNAMAP est aujourd'hui le mieux placé pour vous former !**

### Formation Technique EPI

Formation pointue de 4 jours, conduite par de véritables experts, avec un programme complet qui permet d'aborder les différents types de protection et la réglementation.

Tarif : 2 200 € HT

### Formations expertes

2 formations : "La sécurité des mains : prévention et protection" et "Vêtements de protection à usage professionnel"

Des **modules riches et complets** d'une journée, animés par des experts, qui permettent de comprendre et identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels, identifier les protections adaptées par types de métiers et risques et connaître la réglementation EPI en vigueur.

Tarif : 550 € HT

### Formations "sur-mesure"

Le SYNAMAP propose des formations dites "sur-mesure" pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises en mettant en place un module adapté à leurs problématiques de santé et sécurité au travail. Une prestation unique, personnalisée et experte !

Tarif : sur devis

+ d'infos :  
[www.synamap.fr](http://www.synamap.fr)

**Contact :**  
Aminata Ba - 01 47 17 64 36  
[aminata@synamap.fr](mailto:aminata@synamap.fr)

## Témoignages

Formation "Sécurité des mains : prévention et protection"

Monsieur Yaël VIALATTE

Animateur QPE du Service Matériel  
Vinci Construction Terrassement

"Cette formation a été très enrichissante et m'a permis d'avoir une nouvelle vision sur la sécurité des mains. Elle m'a éclairé sur les pathologies et les risques de blessures et m'a appris comment se protéger et par quels moyens.

Conforme au programme annoncé, ce module de formation est très bien construit.

Les compétences techniques des animateurs étaient de qualité et ils illustraient tous leurs propos par des exemples concrets."

### Formation Technique EPI

Monsieur Jean-Pierre BOURNET

Responsable HSE (IPRP)  
Fonction publique territoriale  
Conseil Général des Pyrénées Orientales

"Le contenu de cette formation a parfaitement répondu à mes attentes. Cela m'a permis d'en savoir plus sur les normes et de pouvoir partager mes nouvelles connaissances avec mes collègues.

Les formateurs ont une parfaite connaissance de leurs domaines respectifs, ce qui est un réel atout."

## L'OPPBTP affiche la prévention sur les chantiers

L'OPPBTP, Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics, développe à l'attention des chefs d'entreprise et de leurs salariés, deux collections d'affiches illustrant la prévention sur les chantiers.

L'OPPBTP répond aux besoins d'informations techniques, pratiques et réglementaires sur la prévention des risques professionnels grâce à des outils de communication efficaces : des ouvrages, des fiches, des mémos, mais aussi des affiches qui peuvent être téléchargées sur

le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr).

Les affiches "10 gestes qui assurent" illustrent des actions de prévention à mettre en pratique quotidiennement sur les chantiers.

Ainsi, charpentiers-menuisiers, couvresseurs, électriciens, maçons et peintres peuvent désormais afficher dix bonnes pratiques liées à leur métier. Ces affiches prévention sont personnalisables au logo de l'entreprise.

+ d'infos : [www.oppbtp.fr](http://www.oppbtp.fr)



©OPPBTP

## IRSN : Bilan 2012 des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants

L'IRSN, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, a publié en juillet 2013 son bilan annuel des résultats de la surveillance des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants, pour l'ensemble des activités civiles et de défense.

Les travailleurs susceptibles d'être exposés exercent leur activité dans les domaines médical et vétérinaire, nucléaire, industriel non nucléaire, ou encore dans le domaine de la recherche. Ce bilan démontre une

augmentation régulière du nombre de travailleurs suivis (354 665 travailleurs surveillés en 2012) et une stabilité globale des expositions sur les 5 dernières années. L'exposition externe individuelle moyenne relevée est du même niveau que les années passées. On note cependant des différences importantes dans la valeur des doses selon les domaines d'activité.

+ d'infos : [www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

## Protection individuelle contre le bruit

Des supports pour agir en prévention

Le bruit constitue, dans certains cas, une nuisance majeure au travail. Il peut provoquer des surdités, mais aussi stress et fatigue. Lorsqu'il est impossible de réduire le bruit par des protections collectives, des protections individuelles doivent être portées.

L'INRS propose un ensemble de supports de sensibilisation sur le sujet :

- Comment mettre correctement ses bouchons d'oreille ?
- Comment insérer correctement vos bouchons à former ?
- Des affiches sur les dangers du bruit au travail.
- Les équipements de protection individuelle de l'ouïe : Cette brochure donne des informations sur les caractéristiques et les contextes d'utilisation de ces équipements et indique la démarche à suivre pour leur choix, leur acquisition, leur utilisation et leur entretien. Pour + d'infos : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



©inrs

## Publications

Les "Fiches techniques" du SYNAMAP sur le site du Ministère du travail

Les commissions "Gants de protection" et "Vêtements de protection" du SYNAMAP ont réalisé des supports destinés à aider les fabricants, mais aussi les utilisateurs, à comprendre la réglementation pour certains types de protection et prendre connaissance des substances potentiellement nocives susceptibles d'être présentes dans certains matériaux pour les EPI. Ces documents sont en ligne sur le site du Ministère du travail :

[www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr).



"10 clés pour réussir sa certification ISO 9001:2008" de Claude Pinet

La certification ISO 9001 justifie son aptitude à évoluer et à s'améliorer pour toujours mieux satisfaire ses clients. Avec cet ouvrage, découvrez la "Méthode 7 S" et 10 clés pour franchir 7 étapes pas à pas, afin de préparer et réussir facilement la certification ISO 9001 exigée dans de nombreux appels d'offres. Très pratique, ce livre recense le vocabulaire qu'il faut maîtriser tout en proposant un véritable plan d'actions en 14 fiches.

+ d'infos sur cet ouvrage : [www.afnor.org](http://www.afnor.org)

Editeur de Référence :  
SYNAMAP  
Défense 1 - 39/41 rue Louis Blanc  
92038 Paris La Défense cedex  
Tél. : 01 47 17 64 36 / Fax : 01 47 17 64 97  
Email : [infos@synamap.fr](mailto:infos@synamap.fr)  
Web : [www.synamap.fr](http://www.synamap.fr)

Directeur de la publication : Bernard Cuny

Réalisation : Communication SYNAMAP

Photos publiées : ©Fotolia

Les articles de ce journal peuvent être reproduits, à condition de citer la source et d'en informer le SYNAMAP.